



DECHETTERIES

- 📍 Esternay : Rue des noues
 - 📍 Saron sur Aube : Route de Sauvage
 - 📍 Sézanne : Chemin rural du petit étang
- CHÂTILLON-SUR-MORIN



Pour vous rendre dans l'une de ces 3 déchetteries de la Communauté de Communes, vous devez vous munir de ce type de carte.

Vous l'avez égarée ou vous n'en possédez pas, la mairie vous en délivrera une sur présentation d'un justificatif de domicile.

Le maire,

Xavier LET

